

## PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

**B0-H0(V) Exécutant** : Exécutant d'opération non électrique : personnel qui peut accéder sans surveillance à un local ou emplacement d'accès réservé aux électriciens ou réaliser des travaux d'ordre non électrique sous la conduite d'un chargé de chantier habilité ou d'un chargé de travaux dans un environnement électrique. Travaux de BTP, nettoyage, ...

**BF-HF Exécutant** : Exécutant d'opération non électrique : personnel qui peut réaliser des travaux d'ordre non électrique sous la conduite d'un chargé de chantier habilité dans les zones d'incertitude et d'approche prudente de canalisations électriques enterrées ou dégagées. Travaux de BTP

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire répond aux critères suivants :

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

## PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire répond au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

## PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

## DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

1 jour / 8 heures  
Horaires : 08h30 – 12h30 / 13h30 -17h30  
8 personnes maximum

## Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

[info.a3formationsecu@gmail.com](mailto:info.a3formationsecu@gmail.com)

## Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront être capable :

- d'exécuter des opérations d'ordre non électrique dans un environnement présentant un risque d'origine électrique,
- d'analyser le risque électrique dans une situation de travail ou un environnement et de prendre les mesures de sécurité adaptées,
- de prendre les mesures d'urgence face aux accidents ou des incidents d'origine électrique.

## Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation du personnel avec mise en œuvre en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés.

## Tronc commun Tronc Commun N° 1

- Grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Domaines de Tension.
- Zones d'Environnement et leurs limites.
- Principe d'une Habilitation.
- Définition des symboles d'Habilitation.
- Prescriptions associées aux zones de travail.
- Equipements de Protection Collective (barrière, écran, banderole, etc.).
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un Environnement Electrique.
- *Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.*

## PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique Basse tension
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

## TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : nous consulter

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation  
(demande urgente : nous contacter)

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET VALIDATIONS DES ACQUIS :

Test de connaissance théorique (QCM)

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur pour les participants.

Une proposition de titre d'habilitation sera envoyée à l'employeur avec les indices d'habilitation validés par chaque stagiaire

### Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

[info.a3formationsecu@gmail.com](mailto:info.a3formationsecu@gmail.com)

## Module Tronc Commun n°F – BF-HF

- Zones spécifiques (zone d'incertitude et zone d'approche prudente,
- Matériels électriques souterrains en BT et HT,
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération non électrique à proximité de canalisations enterrées,
- Risques spécifiques autour des canalisations électriques enterrées,
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique corporel, (règle des 4A)
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

## Module Exécutant pour des travaux d'ordre non électrique (B0-H0-H0V)

- Acteurs concernés par les travaux d'ordre non électrique,
- Limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail, etc, ...),
- Application des prescriptions, respect des limites de zones de travail,
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

## Module Exécutant pour des travaux d'ordre non électrique (BF-HF)

- Limites de l'habilitation F (autorisation et interdits, zone de travail, etc, ...),
- Application des prescriptions, respect des procédures en fonction de l'environnement et de l'état des canalisations,
- Exécution des opérations spécifiques à l'habilitation : nettoyage, ripage, soutènement, ...
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

## Condition de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation